Les théories du contrat social
Thomas Hobbes

Par B. Bachofen, professeur de philosophie en classes préparatoires.

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

* *

I. La méthode de Hobbes : la recherche d'un fondement indestructible de l'ordre politique 2
II. L'hypothèse méthodologique de l'état de nature 3
III. La guerre perpétuelle de tous contre tous 4
IV. Le pacte social : l'institution théorique de la souveraineté 6
V. Le libéralisme paradoxal de Hobbes 8

* *

Thomas Hobbes est né à Westport en 1588 et mort à Hardwick en 1679. Son génie précoce lui ayant permis d'étudier à Oxford malgré ses origines modestes, il devient ensuite précepteur dans une riche famille et entretient des liens avec les membres les plus éminents de la communauté savante européenne (notamment Gassendi, Mersenne, Galilée et Descartes). Il est l'auteur d'une œuvre majeure, traitant de l'origine de la connaissance, des mathématiques, de la physique, du langage, de la psychologie, de la morale et de la politique. Il est l'un des premiers représentants modernes de la pensée matérialiste et empiriste.
Si l'aspect le plus important de son œuvre est sa philosophie politique, c'est qu'il a été fortement influencé par le contexte historique dans lequel il a vécu, à savoir les sanglantes guerres civiles anglaises. On peut considérer que ses descriptions de l'hypothétique « état de nature » doivent beaucoup à cette expérience concrète de la guerre civile. Dans le violent conflit entre Charles I^{er} et les parlementaires, il prend parti pour le pouvoir royal, ce qui l'oblige à s'exiler pendant onze ans en France, où il écrit *Le Citoyen* (ou *de Cive*) et le *Léviathan.* Suite à la prise du pouvoir par Cromwell, il se rallie à ce nouveau souverain et rentre en Angleterre, mettant ainsi en application ses principes politiques. Il n'est cependant pas inquiété après la restauration de la monarchie par Charles II. Celui-ci lui verse une pension, mais lui interdit de publier la plupart de ses œuvres en raison des thèses qu'elles contiennent sur les questions religieuses.

Hobbes peut être considéré comme le fondateur de la théorie du contrat social, d'abord parce qu'il est le premier à la formuler de façon systématique, mais surtout parce qu'il est celui qui en formule les *prémisses* de la façon la plus explicite.
Hobbes récuse la tradition aristotélicienne, dominante jusqu'alors dans la réflexion politique. Selon Aristote, l'homme est, par nature un « animal politique » Ce qu'Aristote entend par la « nature » de l'homme est son *télos*, sa finalité propre, son devoir-être, ce qu'il doit chercher à atteindre pour accomplir son essence. Ce qui signifie que, selon Aristote, l'homme, par essence, vise la concorde politique et tend à conserver la

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

Culture Générale

Les théories du contrat social
Thomas Hobbes

communauté dans laquelle il vit – un peu à la façon dont une partie d'un corps vivant travaille à la conservation de ce corps, puisqu'il n'existe que pour lui et par lui.
[Cf. Aristote, *La Politique* (ou *Les Politiques*, selon la nouvelle traduction de P. Pellegrin), livre I^{er}, chap. 2, 1252 *b* 27 – 1253 *a* 30.]
Or c'est précisément à cet aspect de l'anthropologie aristotélicienne que Hobbes s'oppose, d'abord parce qu'il *constate* qu'elle ne rend pas (ou plus) compte de la réalité des sociétés humaines qu'il peut observer. Constatant que les avis et les aspirations des hommes divergent constamment sur les questions politiques, constatant que les hommes privilégient le souci de leur singularité, de leur conservation propre ou de leur appartenance partisane au détriment du souci de la conservation de la communauté, il se propose de redéfinir les principes fondateurs des communautés politiques.

I. La méthode de Hobbes : la recherche d'un fondement indestructible de l'ordre politique

L'entreprise de Hobbes dans le domaine politique est comparable à celle de Descartes dans le domaine de la connaissance – même si les deux philosophes, qui sont contemporains et ont correspondu, défendent par ailleurs des thèses philosophiques très différentes, concernant notamment les questions métaphysiques. Ce qui permet de rapprocher Hobbes de Descartes est une *méthode* identique. Hobbes cherche à découvrir, au fondement de l'ordre politique, un principe possédant une telle évidence immédiate que tout être humain devrait le reconnaître pour vrai. Il écrit, dans son traité *De la Nature humaine* :

> « L'unique moyen de ramener la doctrine politique aux règles infaillibles de la raison, c'est de commencer par établir des principes que la passion ne puisse attaquer, d'élever par degrés sur ces fondements solides et de rendre inébranlables des vérités puisées dans les lois de la nature, qui jusqu'ici ont été bâties en l'air. »
> *De la Nature humaine* (1651), Épître dédicatoire.
> Trad. Baron d'Holbach, rééd. Vrin, 1999, p. 20.

Cependant, alors que le fondement indiscutable est pour Descartes une intuition intellectuelle (la certitude que j'ai de mon existence comme sujet pensant), elle est pour Hobbes une certitude affective, elle est une *passion* fondamentale. Par « passion », il faut entendre une inclination de notre sensibilité, un mouvement spontané qui s'explique par notre nature d'être vivant et sentant. Si Hobbes cherche à donner à la théorie politique un fondement qui se situe dans la *sensibilité*, et non dans l'*intuition intellectuelle*, c'est que l'édifice qu'il cherche à rebâtir n'est pas, à la différence de celui de Descartes, un édifice purement théorique. Il s'agit de l'ordre politique, c'est-à-dire d'une réalité *pratique*, d'une réalité produite par les actions humaines et qui sert de cadre aux actions humaines. Aussi le fondement premier et universel de cet ordre doit-il être un *mobile fondamental des actions humaines* :

> « C'est une chose évidente de soi-même que toutes les actions que les hommes font, en tant qu'hommes, viennent de leur volonté et que cette volonté est gouvernée par l'espérance et par la crainte. »

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Le Citoyen (1642), section II[e], chap. V, § I.
Trad. S. Sorbière, rééd. G.F., 1982, p. 139.

Puisque nos passions déterminent en dernière analyse nos actions, seule une passion universellement partagée peut donner à l'ordre politique un fondement inattaquable, car identique chez tous les hommes. Leo Strauss commente dans les termes suivants cette démarche méthodologique :

> « La tradition dominante [du droit naturel classique] avait défini la loi naturelle par rapport à la fin ou à la perfection de l'homme, en tant qu'animal rationnel et social. Ce que Hobbes tenta […], ce fut […] de conserver l'idée de loi naturelle tout en la dissociant de celle de perfection humaine : ce n'est que si l'on peut déduire la loi naturelle du comportement de fait des hommes, du mobile le plus puissant qui les fait tous agir – ou du moins la plupart d'entre eux la plupart du temps – que celle-ci peut être efficace ou avoir une valeur pratique. Il faut rechercher le fondement de la loi naturelle, non pas dans la fin de l'homme mais dans ses origines […]. Ce qui a le plus d'emprise, chez la plupart des hommes, ce n'est pas la raison mais la passion. La loi naturelle ne sera pas efficace si ses principes sont contestés par la passion ou lui déplaisent. »
>
> *Droit naturel et histoire*, chap. V.
> *Op. cit.*, p. 164.

Quelle passion peut alors être considérée comme fondamentale et universelle ? Quels sont les mobiles qui déterminent tous les hommes de la même façon ?
Sur ce point, la réponse de Hobbes se présente en deux temps. Dans un premier temps, il souligne la diversité des passions humaines, liées à la diversité des imaginations et des constitutions subjectives. Mais derrière cette diversité apparente, il identifie une passion plus fondamentale que toutes les autres : le désir de se maintenir en vie. En effet, toute passion est une certaine façon d'aspirer à la satisfaction. Or la satisfaction elle-même suppose, comme condition préalable, le fait de se maintenir en vie. La crainte de mourir peut donc être considérée comme la passion fondamentale, évidente par soi-même, identique en tous les hommes – donc comparable dans l'ordre politique au *cogito* cartésien dans l'ordre de la connaissance.

II. L'hypothèse méthodologique de l'état de nature

Reste à savoir en quoi cette passion fondamentale peut servir de fondement à l'ordre politique. Ici encore, Hobbes adopte une méthode comparable à celle de Descartes. Après avoir, par la pensée, détruit un édifice ancien bâti sur des fondements caducs, après avoir découvert une vérité absolument première et indubitable pouvant servir de nouveau fondement, il cherche à rebâtir, par le seul raisonnement, tout l'édifice. Dans le cas de Descartes, l'édifice détruit – au moyen du doute hyperbolique – puis reconstruit sur de nouvelles bases est celui de la science. L'édifice que veut reconstruire Hobbes est l'ordre politique, c'est-à-dire l'ensemble des règles politico-juridiques qui régissent la vie sociale.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

Culture Générale

Les théories du contrat social

Thomas Hobbes

Le point de départ est donc la destruction (fictive) de l'ordre politique. De même que Descartes pousse le scepticisme jusqu'à son terme extrême, pour mieux le réfuter ensuite, de même Hobbes, d'une certaine façon, mène jusqu'à leur terme extrême les critiques et les remises en causes modernes de l'ordre politique, jusqu'au point où apparaît quelque chose d'absolument indestructible, pouvant donc servir de fondement à un nouvel édifice sinon indestructible, du moins plus solide que l'ancien.

Hobbes procède de la façon suivante. Imaginons, écrit-il, que les hommes ne soient soumis à aucune règle, à aucune obligation, sinon à celles qu'ils se donnent librement à eux-mêmes, en fonction de leurs exigences et de leurs aspirations personnelles. Imaginons donc que tout ce qui, habituellement, limite concrètement leur liberté et les oblige, de bon ou de mauvais gré, à restreindre leurs désirs, disparaisse. Les hommes jouiraient alors de l'intégralité de ce que Hobbes nomme leur « liberté naturelle » ou leur « droit naturel » : ils seraient dans l'« état de nature ». (On notera que, si cette hypothèse de l'état de nature implique la suppression fictive de toutes les institutions politiques et juridiques, elle ne suppose pas la suppression de toute vie sociale, ni de tout acquis culturel. La réduction de l'homme à ses passions fondamentales n'implique en aucune façon, pour Hobbes, de l'imaginer comme un être entièrement différent de ce à quoi ressemblent les hommes tels que nous les connaissons, les hommes réels, puisque c'est précisément une théorie politique *réaliste* qu'il entend élaborer. La plupart de nos passions, Hobbes ne l'ignore pas, sont liées à notre existence sociale et à notre culture et n'ont de sens que par rapport à celles-ci. La fiction de l'état de nature est donc celle d'une existence sociale non-politique, mais non pas d'une existence asociale.)

La fiction de l'état de nature comme état social non-politique est alors l'instrument méthodologique d'une sorte de « démonstration par l'absurde » tendant à démontrer rationnellement que l'existence des institutions politiques et juridiques est *une nécessité dérivée de nos passions fondamentales*.

III. La guerre perpétuelle de tous contre tous

Hobbes souligne d'abord que, s'il n'existait plus d'institutions politico-juridiques, le premier mouvement du désir serait de chercher la satisfaction maximale. Chacun aurait le sentiment d'une plus grande liberté pour vivre et pour jouir. Cependant ce premier mouvement de la sensibilité serait immédiatement contrecarré par un autre : comme tous les hommes chercheraient spontanément la jouissance maximale, et que cette recherche universelle de la jouissance créerait des rivalités et des conflits, l'absence d'institutions politico-juridiques aurait pour conséquence nécessaire une lutte perpétuelle de tous contre tous, de laquelle résulterait une peur souveraine de chacun à l'égard de chacun.

> « Parce qu'[…] on a, et on fait par droit de nature tout ce qui contribue à sa défense, et à la conservation de ses membres […], en l'état de nature, chacun a droit de faire et de posséder tout ce qui lui plaît. D'où vient ce commun dire, que la *nature a donné toutes choses à tous* : et d'où il [découle], qu'en l'état de nature, l'utilité est la règle du droit.
> […] Mais il n'a pas été expédient [= utile, bénéfique] pour le bien des hommes, qu'ils eussent en commun ce *droit sur toutes choses*. Car il

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.